

Demande de stationnement

A adresser à

Mairie d'Aubenas - À l'attention des Services Techniques - 4 Place de l'Hôtel de Ville - BP 50128 - 07200 AUBENAS

Tél. : 04 75 87 81 03

ast@mairie-aubenas.fr

LE STATIONNEMENT N'EST PAS AUTORISÉ LES SAMEDIS DANS LE CENTRE D'AUBENAS.

**La demande doit être faite au moins 10 jours avant le début du stationnement
Fournir un plan coté du stationnement nécessaire.**

Cette fiche fera l'objet d'un arrêté de circulation et/ou de stationnement, à récupérer avant toute intervention sur le domaine public communal.

LE DEMANDEUR

Nom Prénom :

N° siret pour les entreprises (obligatoire) :

Adresse du demandeur :

Tél. : Mail :

LE STATIONNEMENT

Adresse du stationnement : n°...../.....

Date et horaire : Du/...../..... de H
au/...../..... à H

Nature du stationnement :

- ☐ Déménagement ☐ Aménagement ☐ Livraison
☐ Autres (préciser)

Type de véhicule(s) :

Nombre d'emplacements à réserver :

- ☐ Dépose de bornes amovibles ☐ Mise à disposition de barrières
☐ Mise à disposition d'un badge provisoire (Caution de 30€ à l'ordre du Trésor Public)

Le demandeur s'engage : - à attendre de recevoir l'arrêté d'autorisation avant le stationnement - à respecter les prescriptions des services municipaux - à acquitter les droits de voirie	Tarifs des droits de voiries d'occupation du domaine public, selon délibération du 12/12/2003. <table><tr><td>De 1 à 60 jours</td><td>0,30 € par jour et par m² au sol</td></tr><tr><td>De 61 à 150 jours</td><td>2,00 € par jour et par m² au sol</td></tr><tr><td>à partir de 151 jours</td><td>+20%€ par jour et par m² au sol</td></tr></table> Les jours s'entendent par jour calendaire.	De 1 à 60 jours	0,30 € par jour et par m ² au sol	De 61 à 150 jours	2,00 € par jour et par m ² au sol	à partir de 151 jours	+20%€ par jour et par m ² au sol
De 1 à 60 jours	0,30 € par jour et par m ² au sol						
De 61 à 150 jours	2,00 € par jour et par m ² au sol						
à partir de 151 jours	+20%€ par jour et par m ² au sol						

Date :/...../.....

Signature